

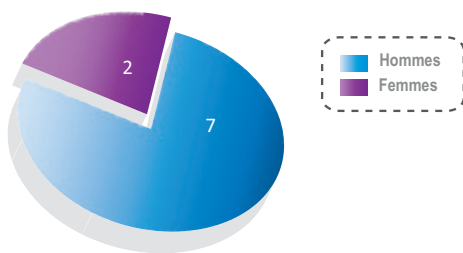
## Observatoire de la formation

### Formation d'adaptation au poste de directeur des services pénitentiaires – 4<sup>ème</sup> promotion

#### A retenir

Cette promotion de stagiaires est engagée dans une formation d'adaptation aux fonctions de directeur des services pénitentiaires. Cette formation a vocation à accueillir les personnels issus de la liste d'aptitude, les personnels détachés d'autres administrations, ainsi que les DSP issus de l'examen professionnel. La formation compte deux temps : un tronc commun de quatre mois et un stage de préaffectation de six mois sur leur lieu d'affectation.

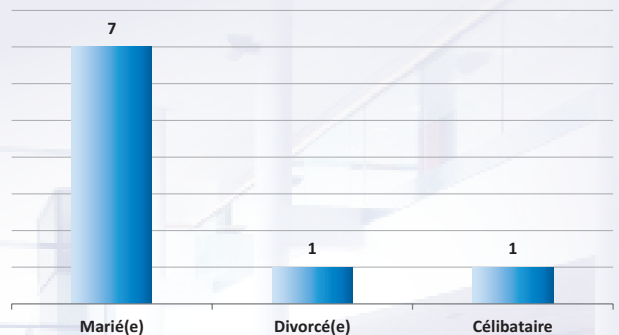
#### Graphique 1 : Répartition par sexe - Effectifs



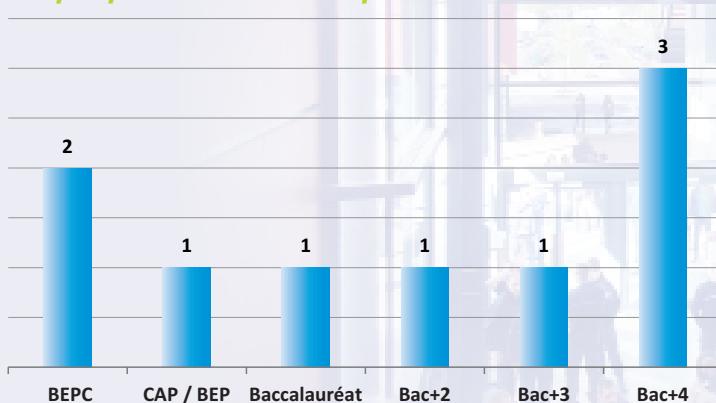
9 élèves sont entrés en formation le 18 janvier 2015, dont 7 hommes et 2 femmes. Leur âge moyen est de 44 ans, le plus jeune ayant 39 ans et le plus âgé 53 ans.

#### Graphique 2 : Situation matrimoniale - Effectifs

7 élèves sur 9 sont mariés, ce qui n'est guère étonnant au vu de leur âge moyen. Ils sont également 7 à être parents (entre 2 et 6 enfants chacun).

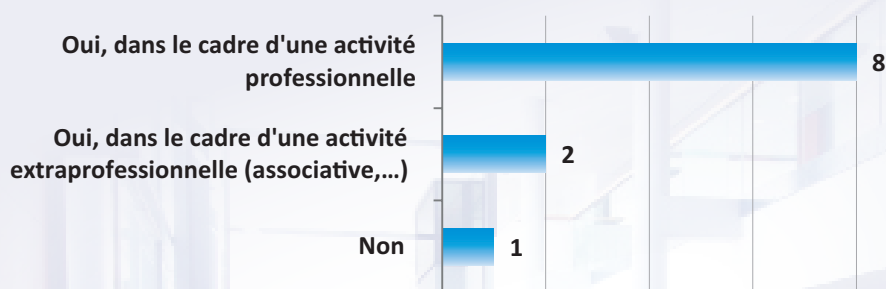


#### Graphique 3 : Niveau de diplôme - Effectifs



Le niveau de diplôme des élèves est très hétérogène puisqu'il va du BEPC (2) aux BAC+4 (3). Les spécialités étudiées sont autant diversifiées avec le BTP/architecture (3), le droit (2), le commerce (1), l'environnement (1), le sport (1) et les lettres/sciences humaines (1) de cités.

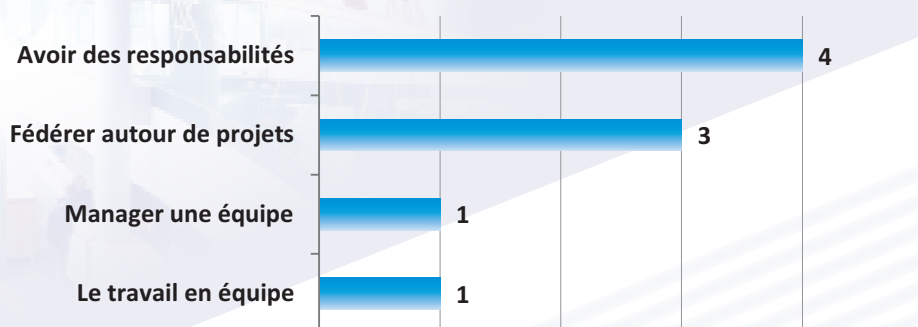
#### Graphique 4 « Avez-vous déjà eu une expérience d'encadrement ? » - Citations (plusieurs réponses possibles)



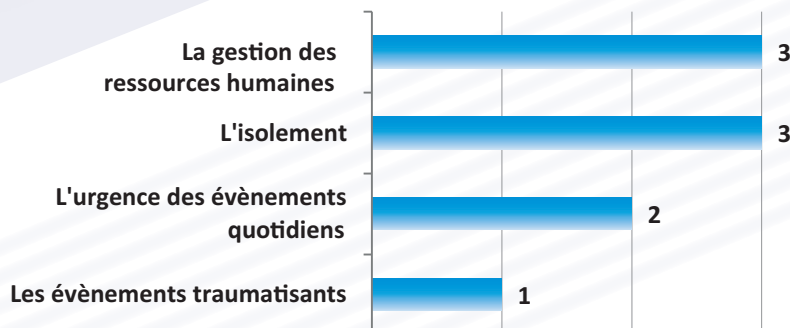
7 élèves travaillaient déjà dans l'administration pénitentiaire avant d'intégrer la formation, tous dans le corps des personnels de commandement. Leur ancienneté moyenne est de 21 ans (entre 13 et 29 ans).  
2 élèves n'ont pas d'expérience pénitentiaire. Il s'agit d'anciens militaires.  
Comme l'indique le graphique 4, seul un élève n'a jamais exercé de fonction d'encadrement.

#### Graphique 5 « Selon vous, quel est l'intérêt principal du métier de DSP ? » - Effectifs

Interrogés sur l'intérêt principal du métier de DSP, les élèves ont souligné deux aspects différents de la fonction. En premier lieu, se démarquent ceux qui voient l'intérêt des responsabilités individuelles : avoir des responsabilités (4) et manager une équipe (1). La deuxième logique correspond davantage à l'aspect collectif du travail du DSP : fédérer autour de projets (3) et travailler en équipe (1).



#### Graphique 6 « Selon vous, quelle est la difficulté principale du métier de DSP ? » - Effectifs



Concernant les difficultés du métier de DSP, les élèves mentionnent en premier lieu la gestion des ressources humaines (3) et l'isolement (3). Suivent ensuite l'urgence des événements quotidiens (2) et les événements traumatisants (1).

### FA Directeurs des services pénitentiaires - 4<sup>ème</sup> promotion

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

[www.enap.justice.fr/eleves/](http://www.enap.justice.fr/eleves/)

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

FÉVRIER 2016

OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

**Énap**  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire